



COMMUNE DE GENOLIER

Place du Village 5 - CP 55 - 1272 Genolier
tél. 022 366 86 30 - fax 022 366 11 62
www.genolier.ch - greffe@genolier.ch

Au Conseil communal de Genolier

Genolier, le 6 octobre 2020

Préavis N° 61/2020

Demande d'un crédit transitoire de **CHF 113'700.- TTC**
destiné à financer le remplacement des collecteurs privés
EC / EU au chemin de Thiéré.

Délégués municipaux

Jean Zucchello, municipal
Florence Sage, syndique

Commissions chargées de l'étude de ce préavis

Commission des finances
Commission Eaux et Egouts

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

La Municipalité a initié depuis plusieurs années le contrôle par inspection vidéo de l'entier du réseau d'assainissement (eaux usées et eaux claires), tant pour les collecteurs publics que privés. En parallèle, la procédure de reprise des collecteurs privés utilisés collectivement (dès 2 bâtiments raccordés) a également été étudiée.

À l'état actuel de cette étude, il ressort qu'une quinzaine de collecteurs pourraient être transférés au patrimoine communal, sans travaux de réparation ou de reconstruction. Les collecteurs remplissant les conditions de transfert de propriété (du domaine privé au communal) mais dont l'état constructif n'est pas satisfaisant devront être assainis. Il est prévu que la Municipalité endosse le rôle de maître d'ouvrage, pour le compte des copropriétaires des installations, à condition qu'une convention d'engagement et de participation aux frais soit signée avec ces derniers. Les coûts des travaux de réparation/reconstruction seront à la charge des copropriétaires des installations. Suite à ces travaux, la Municipalité procédera au transfert de propriété.

Les conclusions de cette étude, ainsi que les coûts afférant aux démarches administratives de transfert de propriété (inscription de servitudes) vous seront présentées dans un prochain préavis.

L'analyse des inspections vidéo des collecteurs (eaux usées et eaux claires) situés en bordure du chemin de Thiéré (parcelles 603 à 592) démontre que ces collecteurs ne remplissent pas correctement leurs fonctions d'évacuation des eaux ; ils sont obstrués à plusieurs endroits par des racines, soit partiellement, soit quasi complètement.

La construction des 2 nouvelles habitations sur la parcelle 411 a déclenché la procédure de reprise des collecteurs et surtout les travaux de réfection. L'état constructif insatisfaisant des collecteurs ne peut rester tel quel.

Un accord financier entre la Municipalité et les copropriétaires des installations a pu être trouvé, suite à de nombreuses démarches. Il a été convenu que les travaux et études seront gérés par la Municipalité et que les coûts de reconstruction des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires, selon les soumissions de 2018, seront à la charge des copropriétaires, pour un montant forfaitaire de 113'700.- CHF TTC.

2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Les travaux prévus sont répartis en 3 parties :

- Les collecteurs privés d'eaux usées et d'eaux claires du Ch. de Thiéré, à la charge des copropriétaires, objet du présent préavis ;
- Les collecteurs d'eaux claires longeant la ligne NStCM, à la charge de la Commune ;
- La conduite de distribution d'eau sous pression alimentant le quartier de Thiéré, à la charge de la Commune.

2.1. Collecteurs privés d'eaux usées et d'eaux claires du Ch. de Thiéré

L'état de dégradation des collecteurs, principalement dû aux pénétrations des racines, ne permet pas la réfection de ceux-ci. Le principe retenu est de construire un **nouveau réseau de collecteurs** d'eaux usées et d'eaux claires. Sept regards de visites seront construits sur les collecteurs, au niveau des branchements des habitations sur le futur réseau communal. Ces regards sont nécessaires aux entretiens (curage, inspection vidéo) planifiés régulièrement par la Municipalité ou nécessaires à l'entretien des canalisations privées.

Les collecteurs actuels seront désaffectés, mais non démontés.

2.2. Démarches administratives pour le transfert de propriété

À la suite des travaux, la Commune reprendra à sa charge les droits accessoires des installations collectives. Pour cela, des nouvelles servitudes personnelles en faveur de la Commune seront inscrites au Registres fonciers, par acte notarié. Des servitudes foncières seront également inscrites pour régler les droits et obligations entre les parcelles, pour les têtes de réseau. Finalement, lors de l'inscription des nouvelles servitudes, il sera procédé à la radiation des anciennes.

3. COÛT

Pour une meilleure lisibilité, les coûts sont décomposés en fonction des travaux prévus dans cet objet.

| Poste | EU-EC Thiéré |
|---|-------------------------|
| TRAVAUX | 91'300 |
| - Génie civil | 91'300 |
| HONORAIRES | 22'400 |
| - Avant-projet, exécution, direction travaux, levés de détail, màj SIT, métrés, plan travaux exécutés | 11'400 |
| - Test de raccordement par teintage | 2'500 |
| - Divers et Imprévus | 8'500 |
| TOTAUX CHF TTC | 113'700 |
| TOTAUX CHF TTC (TVA 7.7%) | 113'700 |

Explications sur le tableau des coûts

Travaux

- **Génie civil** : Il a été demandé à l'entreprise Membrez (mieux-disant à l'appel d'offre 2018) d'adapter les coûts des travaux, selon la discussion sur place, en présence de M. Zucchello, Municipal et du bureau HKD, en août 2020. Les prix annoncés incluent un rabais de 3% et un escompte de 2%. **Ils sont calculés pour une exécution complète de tous les travaux, en même temps.** Si une exécution partielle devait être choisie par la Municipalité, certains montants, par exemple le poste installation de chantier, pourraient être transférés intégralement sur les travaux réalisés.

Honoraires

- **Avant-projet, exécution, direction des travaux** : inclus les honoraires nécessaires à l'adaptation du projet 2018 selon les discussions avec la Municipalité, dès juillet 2020, jusqu'à ce jour, ainsi que les futurs honoraires nécessaires à l'établissement des plans d'exécution, direction des travaux, levés de détails et mise à jour du SIT, plan des travaux exécutés.
- **Test de raccordement par teintage** : suite aux travaux, test des raccordements des bâtiments par teintage des EC et des EU.

Divers

- **Imprévus** : montant de réserve pour les imprévus survenant durant le chantier.

4. FINANCEMENT

Le financement de cette réalisation pourrait être assuré par les disponibilités de la trésorerie courante, la refacturation aux propriétaires privés selon les modalités des conventions signées par les parties se fera à la fin des travaux.

5. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède et compte tenu des présentes explications, la Municipalité de Genolier prie de Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Genolier

vu le préavis municipal N° 61/2020 concernant la demande de crédit transitoire de CHF 113'700.- TTC, destiné à financer le remplacement des collecteurs EC et EU au chemin de Thiéré;

Oùï les rapports des commissions chargées de l'étude de ce préavis

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e

1. d'adopter le préavis municipal N° 61/2020 concernant la demande de crédit transitoire de **CHF 113'700.- TTC**, destiné à financer le remplacement des collecteurs EC et EU au chemin de Thiéré;
2. d'accorder un crédit de **CHF 113'700.— TTC** et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
3. de financer temporairement cet objet par la trésorerie courante ;
4. de prévoir son amortissement global par refacturation aux copropriétaires privés à la fin des travaux, selon les modalités des conventions signées par les parties.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance 10 octobre 2020, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal

Au nom de la Municipalité :

La Syndique
F. Sage

La secrétaire :
D. Jayet

